

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE STE BAZEILLE

Numéro SIRET : 21470233400019

POSTE COMPTABLE : MARMANDE MUNICIPALE

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET COMMUNE DE STE BAZEILLE

ANNEE 2017

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux catégories d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;">4</td> <td style="width: 20px; height: 20px;">7</td> <td style="width: 20px; height: 20px;">2</td> <td style="width: 20px; height: 20px;">3</td> <td style="width: 20px; height: 20px;">8</td> <td style="width: 20px; height: 20px;">2</td> <td style="width: 20px; height: 20px;">3</td> <td style="width: 20px; height: 20px;">3</td> </tr> </table>	4	7	2	3	8	2	3	3	COMMUNE DE STE BAZEILLE BP 2017	BUDGET PRIMITIF
4	7	2	3	8	2	3	3			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	3 313
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	33
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'agglomération Commune Val de Garonne	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 496 775,00	1 526 351,00	747,39	840,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	683,43	743,00
2	Produits des impositions directes/population	344,67	394,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	710,88	955,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	229,79	359,00
5	Encours de dette/population	542,76	764,00
6	DGF/population	112,02	199,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5086	0,4768
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9676	0,8556
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,3232	0,3757
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,7635	0,8000

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 875 726,00	2 379 122,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		496 604,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 875 726,00	2 875 726,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 029 154,00	1 229 225,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	91 984,00	15 664,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	123 751,00	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 244 889,00	1 244 889,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		4 120 615,00	4 120 615,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	525 308,00		550 183,00	550 183,00	550 183,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 070 689,00		1 070 145,00	1 070 145,00	1 070 145,00
014	Atténuations de produits	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	361 838,00		400 554,00	400 554,00	400 554,00
Total des dépenses de gestion courante		1 958 835,00	0,00	2 021 882,00	2 021 882,00	2 021 882,00
66	Charges financières	70 101,00		63 392,00	63 392,00	63 392,00
67	Charges exceptionnelles	9 850,00		48 550,00	48 550,00	48 550,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues	143 982,00		154 355,00	154 355,00	154 355,00
Total des dépenses réelles de fonct.		2 182 768,00	0,00	2 288 179,00	2 288 179,00	2 288 179,00
023	Virement à la section d'investissement (465 483,00		574 460,00	574 460,00	574 460,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	6 176,00		13 087,00	13 087,00	13 087,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		471 659,00	0,00	587 547,00	587 547,00	587 547,00
TOTAL		2 654 427,00	0,00	2 875 726,00	2 875 726,00	2 875 726,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 875 726,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	52 453,00		58 053,00	58 053,00	58 053,00
70	Produits des services, domaine et vent	230 934,00		285 448,00	285 448,00	285 448,00
73	Impôts et taxes	1 413 887,00		1 434 527,00	1 434 527,00	1 434 527,00
74	Dotations, subventions et participations	557 555,00		536 819,00	536 819,00	536 819,00
75	Autres produits de gestion courante	34 130,00		29 300,00	29 300,00	29 300,00
Total des recettes de gestion courante		2 288 959,00	0,00	2 344 147,00	2 344 147,00	2 344 147,00
76	Produits financiers	10,00		10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels	3 664,00		4 965,00	4 965,00	4 965,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		2 292 633,00	0,00	2 349 122,00	2 349 122,00	2 349 122,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	30 300,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		30 300,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL		2 322 933,00	0,00	2 379 122,00	2 379 122,00	2 379 122,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	496 604,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 875 726,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	557 547,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	43 200,00	23 448,00	8 844,00	8 844,00	32 292,00
204	Subventions d'équipement versées			4 000,00	4 000,00	4 000,00
21	Immobilisations corporelles	196 800,00	20 703,00	55 617,00	55 617,00	76 320,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	203 300,00	47 833,00	666 847,00	666 847,00	714 680,00
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		443 300,00	91 984,00	735 308,00	735 308,00	827 292,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	173 148,00		175 239,00	175 239,00	175 239,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	49 900,00		62 000,00	62 000,00	62 000,00
Total des dépenses financières		223 048,00	0,00	237 239,00	237 239,00	237 239,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		666 348,00	91 984,00	972 547,00	972 547,00	1 064 531,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	30 300,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales			26 607,00	26 607,00	26 607,00
Total des dépenses d'ordre d'invest.		30 300,00	0,00	56 607,00	56 607,00	56 607,00
TOTAL		696 648,00	91 984,00	1 029 154,00	1 029 154,00	1 121 138,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	123 751,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 1 244 889,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	15 471,00	15 664,00	118 000,00	118 000,00	133 664,00
16	Emprunts et dettes assimilés			200 000,00	200 000,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		15 471,00	15 664,00	318 000,00	318 000,00	333 664,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	209 518,00		97 000,00	97 000,00	97 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	325 371,00		200 071,00	200 071,00	200 071,00
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières		534 889,00	0,00	297 071,00	297 071,00	297 071,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		550 360,00	15 664,00	615 071,00	615 071,00	630 735,00
021	Virement de la section de fonctionnement	465 483,00		574 460,00	574 460,00	574 460,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	6 176,00		13 087,00	13 087,00	13 087,00
041	Opérations patrimoniales			26 607,00	26 607,00	26 607,00
Total des recettes d'ordre d'invest.		471 659,00	0,00	614 154,00	614 154,00	614 154,00
TOTAL		1 022 019,00	15 664,00	1 229 225,00	1 229 225,00	1 244 889,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 1 244 889,00

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	557 547,00
--	---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	550 183,00		550 183,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 070 145,00		1 070 145,00
014	Atténuations de produits	1 000,00		1 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	400 554,00		400 554,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	63 392,00		63 392,00
67	Charges exceptionnelles	48 550,00		48 550,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		13 087,00	13 087,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	154 355,00		154 355,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		574 460,00	574 460,00
Dépenses de fonctionnement - Total		2 288 179,00	587 547,00	2 875 726,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 875 726,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	175 239,00		175 239,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	32 292,00		32 292,00
204	Subventions d'équipement versées	4 000,00		4 000,00
21	Immobilisations corporelles	76 320,00	30 000,00	106 320,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	714 680,00	26 607,00	741 287,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	62 000,00		62 000,00
Dépenses d'investissement - Total		1 064 531,00	56 607,00	1 121 138,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	123 751,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 244 889,00
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	58 053,00		58 053,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	285 448,00		285 448,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	1 434 527,00		1 434 527,00
74	Dotations, subventions et participations	536 819,00		536 819,00
75	Autres produits de gestion courante	29 300,00		29 300,00
76	Produits financiers	10,00		10,00
77	Produits exceptionnels	4 965,00		4 965,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		2 349 122,00	30 000,00	2 379 122,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**496 604,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**2 875 726,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	97 000,00		97 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	133 664,00		133 664,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	200 000,00		200 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		26 607,00	26 607,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		13 087,00	13 087,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		574 460,00	574 460,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		430 664,00	614 154,00	1 044 818,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**200 071,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 244 889,00**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	525 308,00	550 183,00	550 183,00
60611	Eau et assainissement	12 000,00	10 000,00	10 000,00
60612	Energie - Electricité	86 000,00	86 000,00	86 000,00
60622	Carburants	12 000,00	12 000,00	12 000,00
60623	Alimentations	87 000,00	91 000,00	91 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 100,00	1 100,00	1 100,00
60631	Fournitures d'entretien	12 000,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 500,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60636	Vêtements de travail	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	1 300,00	1 200,00	1 200,00
6067	Fournitures scolaires	11 384,00	10 932,00	10 932,00
6068	Autres matières et fournitures	70 900,00	78 400,00	78 400,00
611	Contrats de prestations de services	29 000,00	27 000,00	27 000,00
6135	Locations mobilières	3 000,00	3 500,00	3 500,00
61521	Terrains	145,00	146,00	146,00
615221	Bâtiments publics	12 713,00	15 000,00	15 000,00
615231	Voiries	9 000,00	6 000,00	6 000,00
615232	Réseaux		3 500,00	3 500,00
61551	Matériel roulant	13 000,00	13 000,00	13 000,00
61558	Autres biens mobiliers	6 000,00	7 300,00	7 300,00
6156	Maintenance	2 600,00	2 500,00	2 500,00
6161	Multirisques	35 329,00	38 500,00	38 500,00
6182	Documentation générale et technique	420,00	150,00	150,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	680,00	700,00	700,00
6226	Honoraires	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	2 600,00	2 400,00	2 400,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6237	Publications	1 000,00	1 300,00	1 300,00
6248	Divers	100,00	100,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 800,00	4 900,00	4 900,00
6262	Frais de télécommunications	9 400,00	9 500,00	9 500,00
627	Services bancaires et assimilés		100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6284	Redevances pour services rendus		2 400,00	2 400,00
62876	Au GFP de rattachement	16 347,00	11 600,00	11 600,00
6288	Autres services extérieurs	22 790,00	22 205,00	22 205,00
63512	Taxes foncières	13 700,00	15 000,00	15 000,00
63513	Autres impôts locaux	2 000,00		
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		350,00	350,00
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres o		7 400,00	7 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 070 689,00	1 070 145,00	1 070 145,00
6331	Versement de transport	3 042,00	3 122,00	3 122,00
6332	Cotisations versées au FNAL	3 193,00	3 282,00	3 282,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	14 608,00	15 106,00	15 106,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	1 916,00	1 970,00	1 970,00
6411	Personnel titulaire	634 900,00	645 000,00	645 000,00
6413	Personnel non titulaire	10 272,00	16 800,00	16 800,00
64162	Emplois d'avenir	15 086,00	15 226,00	15 226,00
64168	Autres emplois d'insertion	39 266,00	35 887,00	35 887,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6451	Cotisations à l'URSSAF	104 251,00	108 100,00	108 100,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	179 157,00	179 268,00	179 268,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	3 715,00	4 334,00	4 334,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	54 521,00	35 000,00	35 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	2 262,00	2 250,00	2 250,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6488	Autres charges	2 000,00	2 300,00	2 300,00
014	Atténuations de produits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7391171	Dégrèv. TF sur prop. non bâties pour jeune	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	361 838,00	400 554,00	400 554,00
651	Redevance pour concessions,brevets,lic	2 700,00	3 000,00	3 000,00
6531	Indemnités	57 000,00	59 000,00	59 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	6 520,00	7 000,00	7 000,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	500,00	500,00
6542	Créances éteintes	100,00	100,00	100,00
6553	Service d'incendie	101 928,00	102 337,00	102 337,00
65541	Contrib. Fonds compens. charges territori	50 000,00	75 000,00	75 000,00
65548	Autres contributions	4 244,00	13 200,00	13 200,00
6558	Autres contributions obligatoires	100 311,00	101 682,00	101 682,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	37 535,00	37 535,00	37 535,00
658	Charges diverses de la gestion courante		200,00	200,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES		1 958 835,00	2 021 882,00	2 021 882,00
(a) = 011 + 012 + 014 + 65				
66	Charges financières (b)	70 101,00	63 392,00	63 392,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	70 101,00	63 392,00	63 392,00
67	Charges exceptionnelles (c)	9 850,00	48 550,00	48 550,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	150,00	150,00	150,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	200,00	38 400,00	38 400,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	9 500,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)	143 982,00	154 355,00	154 355,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 182 768,00	2 288 179,00	2 288 179,00
= a + b + c + d + e				
023	Virement à la section d'investissement	465 483,00	574 460,00	574 460,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	6 176,00	13 087,00	13 087,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	6 176,00	13 087,00	13 087,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		471 659,00	587 547,00	587 547,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		471 659,00	587 547,00	587 547,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 654 427,00	2 875 726,00	2 875 726,00
= DEPENSES REELLES + D'ORDRE				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
	RESTES A REALISER N-1			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			2 875 726,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	52 453,00	58 053,00	58 053,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	47 153,00	52 653,00	52 653,00
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Pr	5 300,00	5 400,00	5 400,00
70	Produits des services, domaine et vente	230 934,00	285 448,00	285 448,00
7022	Coupes de bois		40 000,00	40 000,00
70312	Redevances funéraires	60,00	60,00	60,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	15 800,00	17 000,00	17 000,00
7065	Droits ports&navigation(autres que station.	4 320,00	2 000,00	2 000,00
7066	Redevances&droits des services à caract	11 200,00	11 200,00	11 200,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	120 149,00	152 400,00	152 400,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	310,00	310,00	310,00
70841	aux budgets annexes, régies munic.,CCAS e	36 575,00	16 575,00	16 575,00
70846	au GFP de rattachement	8 400,00	8 600,00	8 600,00
70876	par le GFP de rattachement	310,00		
70878	par d'autres redevables		2 493,00	2 493,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o	33 810,00	34 810,00	34 810,00
73	Impôts et taxes	1 413 887,00	1 434 527,00	1 434 527,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 121 959,00	1 142 898,00	1 142 898,00
7321	Fiscalité reversée entre collectivités locales	203 408,00		
73211	Attribution de compensation		203 408,00	203 408,00
73223	Fds de péréquation des ress com et interc		53 821,00	53 821,00
7325	Fonds péréquation des ressources interco	53 820,00		
7333	Taxes funéraires	100,00	100,00	100,00
7336	Droits de place	2 600,00	1 300,00	1 300,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	32 000,00	33 000,00	33 000,00
74	Dotations, subventions et participations	557 555,00	536 819,00	536 819,00
7411	Dotation forfaitaire	313 144,00	286 549,00	286 549,00
74121	Dotation de solidarité rurale	45 230,00	48 295,00	48 295,00
74127	Dotation nationale de péréquation	33 630,00	30 267,00	30 267,00
74718	Autres		500,00	500,00
7473	Départements	1 500,00	1 000,00	1 000,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	50 493,00	50 493,00	50 493,00
7478	Autres organismes	19 000,00	18 300,00	18 300,00
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut.,taxe p	70,00	70,00	70,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques	1 968,00	612,00	612,00
74832	Attribution du Fonds départemental de taxe	500,00	1 300,00	1 300,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	31 537,00	22 408,00	22 408,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	45 283,00	61 525,00	61 525,00
7488	Autres attributions et participations	15 200,00	15 500,00	15 500,00
75	Autres produits de gestion courante	34 130,00	29 300,00	29 300,00
752	Revenus des immeubles	33 330,00	28 500,00	28 500,00
758	Produits divers de gestion courante	800,00	800,00	800,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		2 288 959,00	2 344 147,00	2 344 147,00
(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75				
76	Produits financiers (b)	10,00	10,00	10,00
761	Produits de participations	10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 664,00	4 965,00	4 965,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéance qu	100,00	3 465,00	3 465,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 564,00	1 500,00	1 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 292 633,00	2 349 122,00	2 349 122,00
= a + b + c + d				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	30 300,00	30 000,00	30 000,00
722	Immobilisations corporelles	30 300,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 300,00	30 000,00	30 000,00

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	2 322 933,00	2 379 122,00	2 379 122,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	496 604,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 875 726,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	73 500,00	8 844,00	8 844,00
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	43 200,00		
2031	Frais d'études	30 000,00	8 844,00	8 844,00
2051	Concessions et droits similaires	300,00		
204	Subventions d'équipement versées (ho	41 100,00	4 000,00	4 000,00
2041582	Bâtiments et installations	41 100,00	4 000,00	4 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opér	416 800,00	55 617,00	55 617,00
2111	Terrains nus	305 000,00	5 000,00	5 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie		10 000,00	10 000,00
21316	Equipements du cimetière	10 700,00		
2158	Autres install., matériel et outillage techniqu	35 000,00	3 000,00	3 000,00
2182	Matériel de transport	3 000,00	10 000,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	13 000,00	1 500,00	1 500,00
2184	Mobilier	5 000,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	45 100,00	26 117,00	26 117,00
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio	239 920,00	666 847,00	666 847,00
2312	Agencements et aménagements de terra		8 500,00	8 500,00
2313	Constructions	121 300,00	165 347,00	165 347,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques	118 620,00	493 000,00	493 000,00
Total des dépenses d'équipement		771 320,00	735 308,00	735 308,00
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	173 148,00	175 239,00	175 239,00
1641	Emprunts en euros	158 550,00	165 259,00	165 259,00
16818	Autres prêteurs	14 598,00	9 980,00	9 980,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	49 900,00	62 000,00	62 000,00
Total des dépenses financières		223 048,00	237 239,00	237 239,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		994 368,00	972 547,00	972 547,00
040	Opération d'ordre transfert entre section	30 300,00	30 000,00	30 000,00
	Charges transférées	30 300,00	30 000,00	30 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie		5 000,00	5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de t	10 000,00	5 000,00	5 000,00
21318	Autres bâtiments publics	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2152	Installations de voirie	10 300,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales		26 607,00	26 607,00
2313	Constructions		1 227,00	1 227,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques		25 380,00	25 380,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		30 300,00	56 607,00	56 607,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		1 024 668,00	1 029 154,00	1 029 154,00
				+
		RESTES A REALISER N-1		91 984,00
				+
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		123 751,00
				=
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 244 889,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	119 798,00	118 000,00	118 000,00
1321	Etats et établissements nationaux	8 000,00		
1323	Départements	35 040,00		
1327	Budget communautaire et fonds structurels		10 000,00	10 000,00
1328	Autres		8 000,00	8 000,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	67 321,00	100 000,00	100 000,00
1342	Amendes de Police	5 725,00		
1346	Participations pour voirie et réseaux	3 712,00		
16	Emprunts et dettes assimilés		200 000,00	200 000,00
1641	Emprunts en euros		200 000,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		119 798,00	318 000,00	318 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	534 889,00	297 071,00	297 071,00
10222	FCTVA	164 000,00	43 000,00	43 000,00
10226	Taxe d'aménagement	45 518,00	54 000,00	54 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	325 371,00	200 071,00	200 071,00
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		534 889,00	297 071,00	297 071,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		654 687,00	615 071,00	615 071,00
021	Virement de la section de fonctionnemen	465 483,00	574 460,00	574 460,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	6 176,00	13 087,00	13 087,00
28041512	Bâtiments et installations	6 176,00	6 176,00	6 176,00
28041582	Bâtiments et installations		6 911,00	6 911,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		471 659,00	587 547,00	587 547,00
041	Opérations patrimoniales		26 607,00	26 607,00
2031	Frais d'études		26 607,00	26 607,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		471 659,00	614 154,00	614 154,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 126 346,00	1 229 225,00	1 229 225,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	15 664,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 244 889,00

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 31**LIBELLE : MATERIEL**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 9 383,00			b 40 617,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
	Autres (205,2051,208)					
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		9 383,00			40 617,00
2158	Autres install., matériel et outillage technique		8 829,00			3 000,00
2182	Matériel de transport					10 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique					1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles Autres (21316,21578,2184,21882,21884)		554,00			26 117,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
	Autres (23134)					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 32
LIBELLE : ACHAT TERRAINS ET IMMEUBLES

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 5 000,00			b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		5 000,00			5 000,00
2111	Terrains nus Autres (2138)		5 000,00			5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 33
LIBELLE : VOIRIE ET ENVIRONNEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 0,00			b 70 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			10 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie Autres (2116,2151,21568)					10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			60 000,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques Autres (2312,2313,23131,23151)		0,00			60 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-70 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 34

LIBELLE : TRAVAUX NEUF ECLAIRAGE PUBLIC

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 15 000,00			b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
2041582	Bâtiments et installations					
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		15 000,00			15 000,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques		15 000,00			15 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 36

LIBELLE : BATIMENTS DIVERS

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 22 977,00			b 27 023,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			4 000,00
2041582	Bâtiments et installations					4 000,00
21	Immobilisations corporelles		6 320,00			0,00
21316	Equipements du cimetière		6 320,00			
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		16 657,00			23 023,00
2313	Constructions Autres (2312,23131,23134,2315)		16 657,00			23 023,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 38
LIBELLE : PARTICIPATION VOIRIE ET RESEAUX

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 0,00			b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
	Autres (231501,231502,231503,231504,231					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 3 712,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	3 712,00	0,00
1346	Participations pour voirie et réseaux	3 712,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	3 712,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 59

LIBELLE : VALORISATION DU CENTRE BOURG

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 0,00			b 358 844,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			8 844,00
2031	Frais d'études					8 844,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			350 000,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques		0,00			350 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 318 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	118 000,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels		10 000,00
1328	Autres		8 000,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux		100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	200 000,00
1641	Emprunts en euros		200 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-40 844,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 60

LIBELLE : ACCESSIBILITE BATIMENTS COMMUNAUX

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 16 176,00			b 15 824,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		16 176,00			15 824,00
2313	Constructions		16 176,00			15 824,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 11 952,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	11 952,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	11 952,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 048,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 61**LIBELLE : REVISION PLU GROUPE**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 23 448,00			b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		23 448,00			0,00
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation ca		23 448,00			
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-23 448,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 62

LIBELLE : BATIMENTS SERVICES TECHNIQUES

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 0,00			b 150 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			150 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00			8 500,00
2313	Constructions		0,00			116 500,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques		0,00			25 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-150 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 63
LIBELLE : REHABILITATION MAISON GARAT

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 0,00			b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			10 000,00
2313	Constructions		0,00			10 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 64

LIBELLE : VIDEOSURVEILLANCE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 0,00			b 43 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			43 000,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques		0,00			43 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-43 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					3 014 813,01									
1641 Emprunts en euros					3 014 813,01									
00049747539-1	CREDIT AGRICOLE D'AQUITAINE	13/05/2008		01/12/2008	607 000,00	F		4,41	4,41	EUR	T	P	N	A-1
0421 0071833 01-2010	BCME	10/05/2010		30/08/2010	600 000,00	F		3,71	3,71	EUR	T	P	N	A-1
20200156-2002	CAISSE EPARGNE AQUITAINE NORD	25/04/2002		25/01/2003	200 000,00	F		5,14	5,14	EUR	A	P	N	A-1
27093635-1	CREDIT AGRICOLE DE LOT & GNE	23/07/2007		05/01/2008	100 000,00	F		4,26	4,26	EUR	T	P	N	A-1
50118748-1998	CREDIT LOCAL FRANCE			15/03/1999	687 813,01	F		5,00	5,00	EUR	T	P	N	A-1
5550087-2005	CAISSE EPARGNE AQUITAINE NORD	02/05/2005		25/04/2006	200 000,00	F		3,60	3,60	EUR	S	P	N	A-1
9036888-1	CAISSE EPARGNE AQUITAINE NORD	14/05/2012		05/07/2013	120 000,00	F		4,50	4,50	EUR	A	P	N	A-1
MON502716EUR/0502974	LA BANQUE POSTALE	09/02/2015		01/08/2015	500 000,00	F		2,09	2,09	EUR	T	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					39 918,00									
16818 Autres prêteurs					39 918,00									
02013777	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	23/06/2014		01/06/2015	39 918,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
TOTAL GENERAL					3 054 731,01									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		1 778 212,91					165 258,49	63 391,33	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		0,00		1 778 212,91					165 258,49	63 391,33	0,00	0,00
00049747539-1	N	0,00		418 531,16	11,00	F		4,41	27 832,29	18 001,15	0,00	0,00
0421 0071833 01-2010	N	0,00		451 066,23	13,00	F		3,71	26 254,58	16 372,10	0,00	0,00
20200156-2002	N	0,00		18 446,62	1,00	F		5,14	18 446,62	1 009,08	0,00	0,00
27093635-1	N	0,00		47 726,21	6,00	F		4,26	7 136,09	1 920,15	0,00	0,00
50118748-1998	N	0,00		222 160,03	5,00	F		5,00	40 129,60	10 363,36	0,00	0,00
5550087-2005	N	0,00		64 183,20	4,00	F		3,60	15 197,54	2 175,04	0,00	0,00
9036888-1	N	0,00		86 801,49	8,00	F		4,50	9 253,87	3 906,07	0,00	0,00
MON502716EUR/0502974	N	0,00		469 297,97	18,00	F		2,09	21 007,90	9 644,38	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		19 959,00					9 979,50	0,00	0,00	0,00
16818 Autres prêteurs		0,00		19 959,00					9 979,50	0,00	0,00	0,00
02013777	N	0,00		19 959,00	2,00	F		0,00	9 979,50	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		1 798 171,91					175 237,99	63 391,33	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2017 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	9					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	1 798 171,91					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2017	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)														
Néant														
Taux variable simple (total)														
Néant														
Taux complexe (total) (2)														
Néant														
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2017 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	154 385,44		92 631,26
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	72 479,00	16 534,00	47 618,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
dettes subv équip versee en annuite financement 24 logt habitayls eco quartier	4 000,00	4 000,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	NEANT	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		237 239,00	237 239,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		175 239,00	175 239,00
1641	Emprunts en euros	165 259,00	165 259,00
16818	Autres prêteurs	9 980,00	9 980,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		62 000,00	62 000,00
020	Dépenses imprévues	62 000,00	62 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	237 239,00	91 984,00	123 751,00	452 974,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		684 547,00	III 684 547,00
Ressources propres externes de l'année (a)		97 000,00	97 000,00
10222	FCTVA	43 000,00	43 000,00
10226	Taxe d'aménagement	54 000,00	54 000,00
Ressources propres internes (b)(2)		587 547,00	587 547,00
2804151	Bâtiments et installations	6 176,00	6 176,00
2804158	Bâtiments et installations	6 911,00	6 911,00
021	Virement de la section de fonctionnement	574 460,00	574 460,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	684 547,00	15 664,00		200 071,00	900 282,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 452 974,00
Ressources propres disponibles	IV 900 282,00
Solde	V = IV - II (6) 447 308,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2017 (2)	Restes à réaliser 2016 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)					
NEANT					
RECETTES (b)					
NEANT					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017
	Année	Profil				
Totaux des emprunts contractés pour les opérations de logement aidées par l'Etat					285 009,84	201 825,90
LOGIS 47	1999	P	LOGEMENTS LOGIS 47	Organisme prêteur inconnu	285 009,84	201 825,90
Totaux généraux					285 009,84	201 825,90

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
										9 687,64	6 760,73
17	Annuelle	F		4,80	F		4,80	A-1		9 687,64	6 760,73
										9 687,64	6 760,73

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B: bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle , X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget .

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	16 448,37
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	238 629,32
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	255 077,69
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 349 122,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	10,86

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2018	2019	2020	2021	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/2017	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés				285 009,84	201 825,90	16 448,37
	* Au profit d'organismes publics				285 009,84	201 825,90	16 448,37
1999	LOGEMENTS	LOGIS 47	35	Annuelle	285 009,84	201 825,90	16 448,37
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total				285 009,84	201 825,90	16 448,37

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2017 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2017. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2017	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
65541	Contrib. Fonds compens. charges territoriales				75 000,00
	COTISATION ANNUELLE ET TRAVAUX		SDEE 47	Collectivité territ	75 000,00
65548	Autres contributions				13 200,00
	SUBVENTION COMMUNE		SIVU CHENIL FOURRIERE DE LOT ET GARONN	Collectivité territ	13 200,00
657401	Banque alimentaire				100,00
	SUBVENTION COMMUNE		BANQUE ALIMENTAIRE DU LOT ET GARONNE	Association	100,00
657402	Comité des fêtes				150,00
	COTISATION ANNUELLE ET TRAVAUX		COMITE DES FETES	Association	150,00
657403	Centre de secours sainte bazeille				1 220,00
	SUBVENTION COMMUNE		AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	1 220,00
657406	Foyer fraternel sainte bazeille				180,00
	SUBVENTION COMMUNE		FOYER FRATERNEL DU 3EME AGE	Association	180,00
657407	Gerbe d'or sainte bazeille				180,00
	SUBVENTION COMMUNE		GERBE D'OR	Association	180,00
657408	Karate club				300,00
	SUBVENTION COMMUNE		KARATE CLUB	Association	300,00
657409	Gardon bazeillais				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		GARDON BAZEILLAIS	Association	150,00
657410	Rugby club bazeillais				5 600,00
	SUBVENTION COMMUNE		RUGBY CLUB BAZEILLAIS	Association	5 600,00
657411	Union sportive bazeillaise				3 100,00
	SUBVENTION COMMUNE		UNION SPORTIVE BAZEILLAISE	Association	3 100,00
657413	Groupe archeologique ste bazeille				1 400,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	SUBVENTION COMMUNE		MUSEE MUNICIPAL D'ARCHEOLOGIE	Association	1 400,00
657415	Societe de chasse sainte bazeille				240,00
	SUBVENTION COMMUNE		SOCIETE DE CHASSE	Association	240,00
657416	Union musicale marmande				100,00
	SUBVENTION COMMUNE		UNION MUSICALE MARMANDE	Association	100,00
657417	Insième				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		INSIEME (ASSOCIATION COMITE DE JUMELAG	Association	150,00
657418	Groupe feminin sainte bazeille				110,00
	SUBVENTION COMMUNE		GROUPE FEMININ	Association	110,00
657419	Cyclo touristes sainte bazeille				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		CYCLOTOURISTE BAZEILLAIS	Association	150,00
657420	Maison familiale rurale sainte bazeille				760,00
	SUBVENTION COMMUNE		MAISON FAMILIALE RURALE	Association	760,00
657421	Centre de transfusion sanguine				50,00
	SUBVENTION COMMUNE		CENTRE TRANSFUSION SANGUINE	Association	50,00
657422	Etoile cycliste sainte bazeille				600,00
	SUBVENTION COMMUNE		ETOILE CYCLISTE BAZEILLAISE	Association	600,00
657423	Syndicat agricole sainte bazeille				140,00
	SUBVENTION COMMUNE		SYNDICAT PAYSAN	Association	140,00
657424	Association donneurs de sang ste bazeil				0,00
	SUBVENTION COMMUNE		ASS DONNEURS DE SANG	Association	0,00
657425	C.a.t.m sainte bazeille				100,00
	SUBVENTION COMMUNE		ACPG CATM (STE BAZEILLE)	Association	100,00
657426	Coop.scol.e.maternelle				0,00
	SUBVENTION COMMUNE		OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MAT	Association	0,00
657427	Judo club bazeillais				600,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	SUBVENTION COMMUNE		JUDO CLUB BAZEILLAIS	Association	600,00
657428	Association parents d'eleves ste bazeill				100,00
	SUBVENTION COMMUNE		AAPE STE BAZEILLE	Association	100,00
657429	Tennis sainte bazeille				1 000,00
	SUBVENTION COMMUNE		PASSING SHOT BAZEILLAIS	Association	1 000,00
657430	Souvenir francais				50,00
	SUBVENTION COMMUNE		SOUVENIR FRANCAIS	Association	50,00
657431	Asociation AFMD				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		ASSOCIATION AFMD	Association	150,00
657432	Les archers de l'oustau				200,00
	SUBVENTION COMMUNE		LES ARCHERS DE L'OUSTAU	Association	200,00
657434	Petanque bazeillaise				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		PETANQUE STE BAZEILLE	Association	150,00
657435	Brioche et cellulite				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		BRIOCHE ET CELLULITE	Association	150,00
657436	Basket				2 100,00
	SUBVENTION COMMUNE		BASKET BALL BAZEILLAIS	Association	2 100,00
657437	Arti- sports				1 000,00
	SUBVENTION COMMUNE		ARTI-SPORTS	Association	1 000,00
657440	Coop.scol.e.primaire				0,00
	SUBVENTION COMMUNE		OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PRI	Association	0,00
657441	Aikido				300,00
	SUBVENTION COMMUNE		AIKIDO	Association	300,00
657442	Adot 47				50,00
	SUBVENTION COMMUNE		ADOT 47	Association	50,00
657443	U.c.a.b.				500,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	SUBVENTION COMMUNE		UCAB	Association	500,00
657444	Cibiste bazeillais				200,00
	SUBVENTION COMMUNE		AMICALE CIBISTE BAZEILLAIS	Association	200,00
657445	Pêcheurs à la mouche				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		PECHEURS A LA MOUCHE	Association	150,00
657446	Associations culture et loisirs				1 000,00
	SUBVENTION COMMUNE		ASS CULTURE & LOISIRS	Association	1 000,00
657447	Foire à la fraise assoc. culture et loisirs				3 000,00
	SUBVENTION COMMUNE		ASS CULTURE & LOISIRS	Association	3 000,00
657448	c.n.a.s.				6 300,00
	SUBVENTION COMMUNE		CNAS	Association	6 300,00
657450	Ju Jitsu				300,00
	SUBVENTION COMMUNE		JU JITSU	Association	300,00
657453	Subvention 1/4 cotisation mutuelle pompiers				5 055,00
	1/4 COTISATION MUTUELLE POMPIERS		AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	5 055,00
657454	Trefle Garonnais				200,00
	SUBVENTION COMMUNE		TREFLE GARONNAIS	Association	200,00
657455	Anacr				50,00
	SUBVENTION COMMUNE		ANACR	Association	50,00
657456	Prana yoga				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		PRANA YOGA	Association	150,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer de l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au-delà de 2018)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer de l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au-delà de 2018)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette : FONDS FEDER ETUDE AMENAGT RECONQUETE DU CENTRE			
Reste à employer au 01/01/2017 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
13	1327	Budget communautaire et fonds structurels	10 000,00
Total Recettes :			10 000,00
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
13	1327	Budget communautaire et fonds structurels	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2017 :			10 000,00

TOTAL Reste à employer au 01/01/2017 :			
TOTAL Recettes	10 000,00	TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2017 :			10 000,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00		1,00			
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 2000 A 100	A	1,00		1,00			
ADMINISTRATIVE		2,00	2,00	4,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C		1,00	1,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	2,00	1,00	3,00			
TECHNIQUE		16,00	6,00	22,00			
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	4,00	6,00			
ADJOINT TECHNIQUE PR. 2EME CL. (AV. JANV. 2	C		1,00	1,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	13,00	1,00	14,00			
TECHNICIEN	B	1,00		1,00			
SOCIAL		2,00	1,00	3,00			
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C	2,00	1,00	3,00			
CULTUREL			1,00	1,00			
ADJOINT DU PATRIMOINE	C		1,00	1,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL (sauf a)		20,00	10,00	30,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
AGENT POLYVALENT ÉCOLES		TECH			A	A / Autres
AGENT VOIRIE		TECH			A	A / Autres
COMPTABLE		ADM			A	A / Autres
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à MAIRIE (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres 22/12/2014	LEO LAGRANGE	ASSOCIATION		98 000,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL DE GARONNE	19/10/1998	Fiscalisé	
Autres organismes de regroupement			
CHENIL DEPARTEMENTAL		Nbre Habitants	4 243,00
SYNDICAT DEPARTEMENTAL ELECTRIFICATION		Forfait	10 952,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS	MARPA	28/06/1993	28/06/1993		
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière	ASSAINISSEMENT					
Régie à seule autonomie financière	IRRIGATION					X
Lotissement	NEANT					
Service social et médico-social	MARPA	28/06/1993	28/06/1993			

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES		IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS			
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS		C3.1	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE		C3.2	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.		C3.3	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.		C3.4	
NEANT			

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2016	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2016 (%)
Taxe d'habitation	3 256 000,000	1,238 %	11,460 %	0,000 %	373 138,000	1,239 %
TFPB	2 849 000,000	2,807 %	23,300 %	0,000 %	663 817,000	2,808 %
TFPNB	87 600,000	0,717 %	120,940 %	0,000 %	105 943,000	0,718 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	6 192 600,000	1,947 %			1 142 898,000	2,095 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

<p>Présenté par le Maire , A SAINTE BAZEILLE, le 11/04/2017 le Maire , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire A SAINTE BAZEILLE, le 11/04/2017</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents: Nombre de suffrages exprimés : VOTES - Pour : Contre : Abstentions :</p> <p>Date de convocation : 01/04/2017</p> <p style="text-align: right;">Les membres du Conseil Municipal,</p>
<p>Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous - Préfecture, le 12/04/2017, et de la publication le 12/04/2017</p> <p style="text-align: center;">A SAINTE BAZEILLE, le 12/04/2017</p>	